

Droit constitutionnel 2

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 45.0
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique